

SEMINAIRE UA DES 26 / 27 AOUT 2009

Compte rendu de la séance de travail consacrée à la Gestion des personnels

Présentation de Daniel (voir note préparatoire)

- Pèsent les politiques de réduction de l'emploi public, salariales, la pression sur les pensions, la volonté de déconcentrer, voir d'externaliser (dossier AVSi). Dans le dossier « revalo », le volume des crédits est un sujet de débat, et s'agissant de la nature des mesures, la politique gouvernementale (indemnitaire plutôt qu'indiciaire, le fonctionnel et le mérite) s'oppose à nos revendications.

Dans une stratégie syndicale de « ramasser » ce que l'on peut, la nature des mesures n'est pas indifférente. Il nous faut réfléchir à des mesures qui ne font pas partie de notre projet.

- La déconcentration est l'objet d'intenses contradictions pour le MEN, dans le cadre d'un gouvernement autoritaire : les hauts fonctionnaires doivent répondre de politiques qu'ils n'ont pas les moyens d'infléchir, passer par le local retarde la mise en œuvre, la déconcentration est plus coûteuse. Le SNES a intérêt à défendre les mêmes orientations dans toutes les académies.
- AED : le SNES a des difficultés réelles (succès limité aux CCP, très faible syndicalisation, difficultés pour recruter des militants).

Il existe des difficultés objectives, la diversité des profils, il est donc d'autant plus important de définir des pistes de travail.

Dans le débat

- Traiter avec nos collègues des conditions de travail ; c'est bien que l'on ait une campagne sur le collège. La multiplication des compléments de service (à laquelle il ne faut pas réduire le sujet) doit être traitée. Proposer l'identification des postes (ne fait pas l'accord) ; une indemnisation ; des décharges de services. Réfléchir à des réponses qui rendent le CS coûteux.
- Etre très attentif aux politiques d'évaluation. La déconcentration menace la double évaluation et l'idéologie de l'évaluation sème le découragement.
- Déconcentration : le ministère peut résoudre ses difficultés par un pilotage renforcé associé à davantage de local.
- La bataille du mouvement
 - Il y a eu renforcement du pilotage stratégique, développement de l'autoritarisme. Les solidarités professionnelles sont menacées.
 - Le SNES a réagi à partir d'habitudes. Il est nécessaire de réinterroger nos pratiques en gardant le repère de nos principes. Ils sont plus importants que les mécanismes.
 - On a dû communiquer avec nos collègues et on a gagné la bataille engagée par l'administration. Il faut rendre les collègues plus actifs sur le paritarisme. Construire l'intervention des collègues sur les avis. Peut-on envisager sur le site des listes participatives ?
 - Avoir conscience du contexte dans la FP, travailler notre terrain et l'élargir. Dans la FP, se mène un travail d'harmonisation des échelles indiciaires : une rationalisation de l'indiciaire dont le rôle se réduit. L'individualisation de la rémunération et de la carrière passe par le développement de l'évaluation, la classification des postes occupés, le développement de l'indemnitaire modulé par la « performance ». C'est cohérent avec l'évolution possible d'un pilotage plus fort associé à davantage de décisions locales. Le local échappe à la CAP. On va vers des corps interministériels, les CAP y seront dessaisies de fait. Cette politique prend des formes spécifiques pour nos catégories. Dans le contexte de crise ne pas lâcher sur le statut ; c'est notre responsabilité vis-à-vis des autres salariés quand les confédérations revendiquent la sécurité professionnelle.

- Hors classe. Avoir conscience de la fragilité du rapport promus / promouvables, déterminé annuellement. Il est en augmentation ; apprécier dans ce contexte le rôle des critères. Mener la bataille sur les deux.
- La revalo : s'il y a de l'argent, il doit servir à tous ; l'augmentation de l'ISOE est une piste à avancer en lien avec l'augmentation de la charge de travail. Engager toute la profession sur l'exigence de revalorisation et mener cette bataille en lien avec les enjeux éducatifs. Avoir conscience qu'il s'agit d'un sujet fédéral : 800 000 enseignants sont concernés. Inquiétude de voir se créer une coupure agrégés / certifiés.
- AED.
 - Ne convenait-il pas de traiter aussi des contractuels enseignants ?
 - Rôle du S1 et des CPE syndiqués dans la syndicalisation des AED. Le rôle du S2 quand il n'y a pas de S1.
 - Diversité des situations ; il n'y a pas de profil type de l'AED. Traiter avec eux de leurs conditions de travail et de leur rôle. Souvent, ils se sentent à l'écart et ne se reconnaissent pas de ce fait dans un syndicat d'enseignant.
 - La CGT a construit une campagne en direction des jeunes.
 - Investir les CCP.

Conclusions de Daniel

Le courant de pensée est en ordre de bataille pour le combat difficile sur la revalorisation des enseignants. Cette stratégie ressemble beaucoup à celle de 89 même si le gouvernement en face n'est pas le même. Il n'y a pas de négociation sans rapport de forces. On risque d'avoir des problèmes sur le volume des mesures, même si on n'a pas trop de problèmes sur la nature de ces mesures.

On va aussi avoir des ennemis sur le plan syndical, sur la question de l'exercice de la bivalence et du métier. Les positions du parti socialiste sur l'école sont inquiétantes.

Le séminaire emploi du 30 septembre est important ; y aborder la question des compléments de service, le préparer par une note. Assurer un compte rendu.

La réunion devra déboucher sur des conclusions claires et des modalités d'action : élaborer un plan de bataille et clarifier un certain nombre de points qui ne sont pas précis dans nos mandats.

Sur les AED, on constate que les gens sont très divers dans leurs origines, dans leurs objectifs et sur le rapport qu'ils ont à leur travail. Certains considèrent la fonction d'AED comme un petit boulot d'appoint avant de se barrer ailleurs, d'autres s'en servent comme d'un tremplin pour entrer dans l'enseignement. Il faut trouver des réponses pour chacun d'entre eux. Notre objectif est également que cette fonction soit aussi exercée par des étudiants, de préférence qui se destinent aux métiers de l'éducation. Il faut qu'on continue à tirer dans cette direction, sans pour autant abandonner les autres. S'appuyer sur les CPE pour la syndicalisation des AED.

Les relations entre le ministère de la fonction publique et le ministère de l'éducation nationale sont tendues. Et, il y a des spécificités éducation : l'évaluation des profs est difficile à faire de manière efficace et le ministère n'a toujours pas trouvé la solution sur ces questions. Il faut non seulement réfléchir à l'ensemble des problématiques des fonctionnaires mais aussi aux spécificités propres à l'éducation nationale.